

QU'EST-CE QUE LA CULTURE DU VIOL ?

Introduction participative

Est-ce que les mots culture et viol assemblés vous étonne ?

- Culture perçu comme positive – viol négatif
- Viol vu comme animal / barbare – le contraire de la culture (nature vs. culture)
- Opposition entre la loi et la réalité
- Invisibilité des coupables de viols/ des bénéficiaire de la culture du viol

Avez-vous des idées de choses que nous croyons et qui constituent la culture du viol ?

- Le viol est très sévèrement puni et personne ne le tolère : ni les pouvoirs publics ni les gens normaux comme vous et moi. [C'est faux]
- Quand on est victime d'un viol, il est facile de porter plainte. [C'est faux]
- Les coupables seront punis par la justice, la justice est là pour ça. [C'est faux]
- Les victimes sont parfois responsables, elles cherchent un peu. Leur façon de s'habiller (vêtements, maquillage), de se comporter (boire de l'alcool, sortir tard).
- Il y a plein de bons conseils à donner aux femmes pour éviter le viol. [C'est faux]
- Il y a tout de même pas mal de fausses accusations de viol. [C'est faux entre 2 et 6 %]
- Une victime qui se tait pendant longtemps, on ne peut pas trop la croire quand elle parle. Si elle avait vraiment été violée, elle l'aurait dit tout de suite. [C'est faux]
- Si on ne s'est pas débattue, c'est que ce n'était pas vraiment un viol. [C'est faux]
- Parfois quand on dit non, on pense oui. [C'est faux]
- Le viol est un phénomène rare, uniquement commis par des monstres, pas par des gens normaux. [C'est faux]
- C'est horrible de dire que tous les hommes sont des violeurs potentiels. On ne va quand même pas prétendre que nous éduquons nos enfants à violer, c'est dingue. [C'est faux]
- Il y a viol et viol : un viol où il n'y a ni menaces de mort ni coups ni violence physique, ce n'est pas vraiment un viol. [C'est faux]
- La télé, les magazines, les hommes politiques, l'enseignement, l'éducation familiale, personne ne tolère ou n'encourage le viol. [C'est faux]

DEFINITION DU VIOL

Est reconnu comme viol tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise : **Article 222-23 du code pénal.**

Chaque terme a son importance :

- **pénétration sexuelle** : c'est ce qui distingue le viol des autres agressions sexuelles ;
- **de quelque nature qu'il soit** : ceci désigne toute pénétration sexuelle, qu'elle soit vaginale, anale (sodomie) ou orale (fellation), ou pénétration sexuelle par la main ou des objets.
- **commis sur la personne d'autrui** : ceci désigne soit une femme, soit un homme, soit un enfant (fille ou garçon) que la victime soit connue ou inconnue de l'agresseur ; ce dernier peut être extérieur à la famille ou lui appartenir (viol incestueux, viol conjugal) ;

- **par violence, contrainte, menace ou surprise** : ceci désigne les moyens employés par l'agresseur pour imposer sa volonté, au mépris du refus ou de l'âge de la victime ; c'est le non-consentement ou l'abus de minorité qui caractérisent le viol. La contrainte peut bien sûr être verbale, visuelle (l'emploi de matériel pornographique), psychologique, physique...

La peine encourue par l'auteur d'un viol est de 15 ans de prison. Cette durée est portée à 20 ans dans certaines circonstances, notamment lorsqu'il est commis sur un mineur de quinze ans ou par le conjoint ou le concubin de la victime ou le partenaire lié à la victime par un PACS. Le viol est puni de 30 ans de réclusion criminelle lorsqu'il a entraîné la mort de la victime.

NB : depuis loi de 1992 , viol sur conjoint = circonstance aggravante

En résumé, un crime :

- Présent dans tous les milieux
 - Commis dans 80 % des cas par un proche ou une personne connue de la victime (94% quand la victime est mineure)
 - Les chiffres :
 - 120 000 filles mineures subissent un viol ou une tentative de viols
 - 86 000 femmes majeures
 - Presque systématiquement commis par un homme (98%)
- ⇒ **Un crime sexuel révélateur d'une forte volonté de domination, commis par des hommes sur des filles, des femmes, des garçons et des hommes.**

1. Qu'est ce que la culture du viol ?

Concept américain des années 70 qui définit un environnement qui tend à banaliser, excuser, minimiser le viol et les violences sexuelles. C'est une pensée qui organise le déni et la mise en cause / responsabilité / inversion de la culpabilité des victimes. Notre société est colonisée par de nombreux stéréotypes, elle fonctionne tellement à l'envers et depuis si longtemps que ses incohérences ne nous sautent même plus aux yeux !

DES CHIFFRES QUI EN DISENT LONG (stat de l'enquête Mémoire Traumatique réalisée par IPSOS)

Mauvaise définition du viol

- 96% qualifient à juste titre de viol «le fait de forcer une personne qui le refuse à avoir un rapport sexuel »
- 24% considèrent qu'une fellation relève de l'agression sexuelle, non du viol.
- Pour 17 % d'entre eux, imposer à sa conjointe un rapport n'est pas un viol.

Négation de l'ampleur du problème

- 41 % des Français sous-estiment encore le nombre de viols

Inversion de la culpabilité

- 4 Français /10 dix estiment que la responsabilité du violeur est atténuée si la victime a une attitude provocante

- 27 % jugent que la responsabilité du violeur est moindre si la victime s'est montrée séductrice, si elle a flirté ou s'est rendue seule chez un inconnu.
- 26 % jugent que lorsqu'une victime ne résiste pas aux menaces de son assaillant, ce n'est pas un viol, mais une agression sexuelle.

Clichés sexistes, idées reçues

- Plus de la moitié de la population (61 % de Français, 65 % de Françaises) pense qu'un homme a plus de mal «à maîtriser son désir sexuel qu'une femme».
- plus de 30 % des 18-24 ans estiment que «les femmes peuvent prendre du plaisir à être forcées lors d'une relation sexuelle».

On a dans ces chiffres les 4 piliers sur lesquels sont fondés la culture du viol

Une représentation erronée du viol

Tout le monde pense que le viol est horrible et épouvantable et que les violeurs devraient être sévèrement punis. Sauf qu'en vrai, quand on dit ça, on pense à une forme de viols qui n'existe que de manière très marginale : le viol par serial killer psychopathe ou par inconnu armé dans une ruelle sombre ou un parking souterrain...

Une négation de l'ampleur du problème

Nier l'importance des viols -> cercle vicieux : parce qu'il existe la culture du viol, les femmes sont empêchées de parler... ce qui donne l'impression qu'elles sont peu nombreuses.

La culpabilisation de la victime : Vêtements, séduction, alcool, seule la nuit dans la rue, dénoncer un père, un conjoint, un ami est mal jugé par la société (l'opinion publique est construite avec une idée erronée au sujet la sécurité des foyers et les codes sexués féminins)

La négation du consentement : prétendre que non peut vouloir dire oui, que les femmes aiment qu'on les force à avoir des relations sexuelles

Les pires remarques « culture du viol » compilées :

Le viol, finalement, c'est un rapport amoureux qu'une partie des deux souhaite. La deuxième pourrait faire un effort...

Je pense que quand vous vous marriez, vous consentez à avoir des rapports sexuels. C'est le concept, donc je ne sais pas, mais ces filles ont probablement manqué d'éducation sexuelle.

Si les femmes s'habillent de façon provocante, alors les problèmes de viol ne sont plus du ressort de la police.

Pour éviter les viols, vous devriez, vous jeunes filles, éviter de trop boire.

Elle ne mérite pas d'être violée, car elle est très laide. Ce n'est pas mon type.

Elle avait 16 ans. Pourquoi était-elle aussi ivre, au point de ne se souvenir de rien ?

Si c'est vraiment un viol, le corps féminin a des moyens d'empêcher la fécondation.

2. Qu'est-ce qui perpétue la culture du viol ?

Des mythes très répandus

- **Mythe du violeur inconnu dans ruelle** = une vision du viol erronée qui véhicule des injonctions aux femmes. Nous disons à nos amies de ne pas rentrer seules ou trop tard, de ne pas s'habiller comme ci ou comme cela, de faire attention à leur verre et aux substances qui pourraient y être mises intentionnellement, de ne pas trop boire. Mais aucune prévention n'est faite aux hommes ! Nous ne disons pas à nos amis de ne pas boire car sous l'effet de l'alcool, ils pourraient violer quelqu'un. C'est impossible à dire parce qu'il est bien admis par toutes et tous que le violeur est un inconnu. Avec 86 000 viols/ an, ça fait beaucoup de violeurs inconnus sans amis.
- **Mythe des besoins sexuels des hommes** = Viol vu comme inéluctable car justifié biologiquement. Un homme a "eu des pulsions", a "eu un trop plein de testostérone", "n'a pas pu se retenir" etc. On constatera pour autant que si vraiment le viol était une histoire de pulsions impossibles à maîtriser, alors tous les hommes sauteraient sur n'importe quelle femme à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, même dans un lieu bondé. Or cela n'est pas du tout le cas. C'est une composante forte de la culture du viol de dire "qu'on ne peut rien faire contre" en se fondant sur l'idée que les hommes ont un besoin vital de sexe. On retrouve beaucoup cet argument dans les débats actuels sur la pédocriminalité des prêtres que certains imputent à leur célibat.

La publicité – décryptage pub YSL, Dolce Gabbana



Les jeux vidéos - exemple Lara Croft violée



«Faire subir de tels supplices à l'une des figures les plus emblématiques du jeu vidéo, c'est tout simplement génial. Et si j'osais, je dirais même que c'est assez excitant»
Joystick, août 2012

L'impunité des agresseurs connus - Roman Polanski, DSK, Baupin

Le porno – érotisation permanente du viol et des violences



3. Pourquoi c'est grave ? Quel impact sur les victimes ?

La conséquence majeure de tout ce système, c'est qu'il entretient l'impunité des agresseurs.

Vrais et faux viols

Nous allons donc tous et toutes trouver que des viols commis par des personnalités aussi rares que Michel Fourniret sont absolument atroces et nous aurons beaucoup plus de mal à considérer qu'il s'agit du même acte lorsque c'est un gamin de 20 ans, en fac de droit, bac mention TB, qui a violé une camarade lors d'une soirée très alcoolisée.

- ⇒ Incertitude sur ce qu'on a vécu. Doute.
- ⇒ Impossibilité de parler pour les victimes quand ce n'est pas un « vrai » viol

Miol

Une appellation infâme qui indique, dans le jargon de la PJ, une situation dans laquelle il est difficile de faire la part du viol et de l'acte consenti. Le néologisme, dont l'origine reste floue mais qui pourrait signifier "viol 'mouais'", a de quoi choquer.

- ⇒ Peur de ne pas être crue
- ⇒ Impossibilité de porter plainte

Inversion de la culpabilité

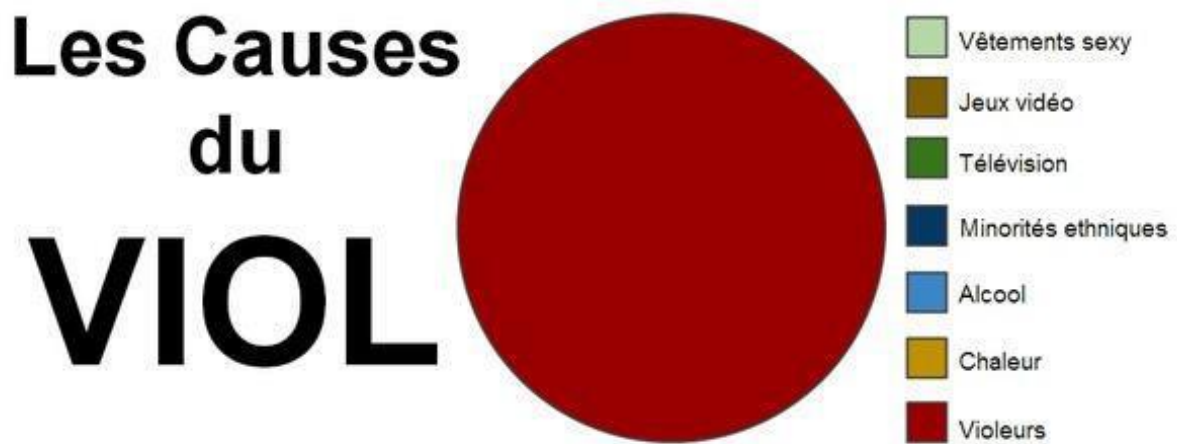
Stratégie classique d'agresseurs, terrible pour les victimes : leurs vies scrutée sous tout rapport, leurs mœurs disséquées, un travail de discrédit engagé... Ex : Baupin qui attaque ses victimes en diffamation.

- ⇒ Peur de tout perdre (famille amis), honte, humiliation

4. Comment lutter contre la culture du viol ?

- Non remise en question de la parole des victimes et écoute empathique.
- Formation police / justice / soignants
- Education sexualité dans le couple (déconstruction de la notion de devoir conjugal)
- Libération des sexualités : désir, consentement et plaisir (vs violence et porno)
- Lutter contre les stéréotypes de genre, de type « les femmes changent toujours d'avis »

Rappeler que le responsable d'un viol est toujours l'agresseur :



+ Zoom sur la stratégie des agresseurs (cf. doc joint)

Bibliographie :

<http://stopauxviolences.blogspot.fr/2016/01/pour-en-finir-avec-le-deni-et-la.html>

<http://www.madmoizelle.com/je-veux-comprendre-culture-du-viol-123377>

www.crepegeorgette.com/2016/04/08/culture-du-viol

http://www.liberation.fr/france/2016/03/02/une-france-empreinte-de-la-culture-du-viol_1437044